

Solutions fondées sur la nature pour l'adaptation

Série de notes

Édition 8, juillet 2026

La finance évolue, passant d'une focalisation sur les transactions et la mobilisation de capitaux à une approche plus globale axée sur les résultats. Qu'il s'agisse des marchés du carbone, du financement de la biodiversité ou des investissements à impact, le défi ultime consiste à garantir que les flux financiers génèrent des bénéfices concrets pour le climat, la nature et les communautés. Ce document synthétise les principaux enseignements d'experts sur les mécanismes financiers favorisant l'adaptation au changement climatique, son atténuation et la conservation de la biodiversité. Il explore comment des mécanismes de financement innovants peuvent mobiliser les investissements, reconnaître la valeur de la nature et traduire les engagements financiers en résultats équitables et durables pour les populations et les écosystèmes.

**Investir pour l'impact :
relier carbone, biodiversité et
bénéfices pour les communautés**

DES MARCHÉS AUX IMPACTS

Alors que le changement climatique, la perte de biodiversité et les inégalités sociales croissantes s'intensifient, ils exercent une pression sans précédent tant sur les systèmes naturels que sur l'économie mondiale, créant un défi de financement tout aussi inédit. L'argument économique en faveur de l'investissement dans la nature est clair : au moins la moitié du PIB mondial dépend, modérément ou fortement, de la nature et des services écosystémiques qu'elle fournit ([PwC UK 2023](#)). Cette dépendance touche l'ensemble du secteur privé. Selon S&P Global Sustainable1, 85 % des entreprises figurant dans l'indice S&P Global 1200 présentent une dépendance significative vis-à-vis de la nature dans le cadre de leurs activités directes, tandis que 46 % possèdent au moins un actif situé dans une zone clé pour la biodiversité (ZCB), ce qui les expose à des risques croissants en matière de réputation et de réglementation à mesure que la dégradation de l'environnement s'accélère ([S&P Global Sustainable1 2023](#)).



Pourtant, malgré la reconnaissance croissante du fait que des écosystèmes sains sont le fondement de la résilience économique, les niveaux d'investissement actuels restent bien inférieurs aux besoins. Pour faire face au changement climatique, à la perte de biodiversité et au creusement des inégalités, il faudra mobiliser des financements à une échelle dépassant largement les capacités des seuls fonds publics ([Aftab Sheikh et al. 2025](#)). Alors que les gouvernements, les institutions financières, les entreprises et les partenaires de développement cherchent à combler ce déficit de financement, la finance innovante s'impose comme une approche essentielle pour mobiliser des capitaux supplémentaires et mixtes en faveur de l'action climatique et du développement durable.

Parallèlement, le débat sur le financement évolue : l'accent ne porte plus uniquement sur le montant des fonds mobilisés, mais sur les résultats obtenus grâce à ces financements. Les mécanismes financiers ne sont plus jugés uniquement à l'aune du volume d'investissements qu'ils attirent, mais selon leur capacité à générer des bénéfices mesurables pour le climat, la nature et les populations. Cette évolution reflète une prise de conscience croissante du fait que la prospérité économique à long terme repose sur des écosystèmes sains, des communautés résilientes et un développement inclusif.

Ce changement est particulièrement pertinent pour les Solutions fondées sur la Nature (SfN)¹, qui offrent des réponses intégrées en matière d'adaptation au climat, de préservation de la biodiversité et de moyens de subsistance durables. Bien que les SfN aient démontré des avantages environnementaux et sociaux significatifs, le passage à une mise en

œuvre à plus grande échelle nécessite des approches de financement qui reconnaissent la pleine valeur de la nature, modifient la perception du couple risque-rendement, garantissent l'équité sociale et s'appuient sur des preuves solides de l'impact des projets ([Aftab Sheikh et al. 2025](#)).



Plusieurs approches de financement complémentaires contribuent à créer les conditions nécessaires au déploiement à grande échelle des SfN, en mobilisant des investissements, en valorisant le capital naturel et en renforçant le lien entre les rendements financiers et des résultats environnementaux et sociaux mesurables. Trois dimensions interdépendantes revêtent une importance particulière. *La finance carbone* et les marchés du carbone montrent comment des mécanismes fondés sur le marché peuvent inciter à l'action climatique et à la restauration des écosystèmes. *La finance biodiversité* (et les produits qui y sont associés) élargit la réflexion en reconnaissant la valeur économique des écosystèmes sains ainsi que les risques liés à leur dégradation. Enfin, l'importance croissante accordée à *la finance inclusive* souligne que les investissements doivent être évalués non seulement en fonction du capital mobilisé, mais aussi des retombées environnementales et sociales durables qu'ils génèrent.

¹ Actions visant à protéger, conserver, restaurer, utiliser et gérer de manière durable les écosystèmes terrestres, d'eau douce, côtiers et marins naturels ou modifiés, qui répondent efficacement et de manière adaptative aux défis sociaux, économiques et environnementaux, tout en assurant le bien-être humain, des services écosystémiques et des avantages en matière de résilience et de biodiversité (Résolution UNEA-5 de 2020).

Dans leur ensemble, ces perspectives illustrent une transition plus large au sein de la finance climatique durable ; la présente note examine comment ces trois approches d'investissement peuvent conjuguer leurs efforts pour mobiliser des capitaux, tout en garantissant que les flux financiers contribuent à la résilience des écosystèmes, au renforcement des communautés et à l'adaptation climatique à long terme.

MOBILISER DES CAPITAUX POUR L'ACTION CLIMATIQUE

Les marchés du carbone se sont imposés comme l'un des principaux mécanismes financiers pour mobiliser les investissements du secteur privé en faveur de l'action climatique ([Kerr and Hu 2025](#)). En attribuant une valeur économique aux réductions ou aux absorptions d'émissions de gaz à effet de serre (GES), ces marchés créent des incitations financières pour des activités visant à protéger,



restaurer ou gérer durablement les écosystèmes. Pour les SfN — telles que la restauration des mangroves, la conservation des forêts et la protection des tourbières —, ils offrent une opportunité prometteuse de débloquer de nouvelles sources de financement pour des initiatives de conservation, de restauration et d'adaptation au climat qui, par le passé, dépendaient de fonds publics et de financements de bailleurs de fonds limités.

Les marchés du carbone fonctionnent en permettant l'achat et la vente de crédits carbone, chacun représentant une tonne de dioxyde de carbone évitée ou éliminée. Ces marchés se répartissent généralement en deux catégories. Les marchés de conformité reposent sur des réglementations gouvernementales imposant aux entités d'atteindre des objectifs de réduction des émissions, tandis que les marchés volontaires du carbone permettent aux entreprises et aux organisations d'acheter des crédits carbone pour honorer des engagements climatiques ou des objectifs de durabilité pris de leur propre initiative. Tous deux ont le potentiel d'orienter les investissements vers les SfN, bien qu'ils diffèrent par leur gouvernance, leurs normes et les moteurs de leur marché.

Pour les praticiens des SfN, la finance carbone peut offrir des sources de revenus à long terme permettant de soutenir la gestion des écosystèmes

Marchés volontaires	Marché de la conformité
• Principaux standards : Verra, Gold Standard, ACR • Taille du marché : 1,4 milliard de dollars USD • Taille du marché projetée pour 2030 : 5 à 20 milliards de dollars USD	• Crédits utilisés dans le cadre d'une taxe carbone ou d'un système d'échange de quotas d'émission (SEQUE) • Principaux pays : Colombie, Chili, États-Unis (Californie)

Source : Intervenant, Maximiliano Bernal Temores (The Nature Conservancy)

au-delà de la durée des subventions classiques. Les activités d'adaptation issues de projets fondés sur la nature peuvent générer des bénéfices carbone mesurables tout en renforçant la biodiversité, en améliorant la régulation de l'eau, en consolidant la sécurité alimentaire et en accroissant la résilience des communautés face au changement climatique. Lorsqu'ils sont bien conçus, les projets carbone peuvent ainsi engendrer de multiples co-bénéfices qui vont bien au-delà de la simple atténuation des émissions.

Étude de cas : combiner finance carbone et assurance paramétrique pour la résilience des zones côtières

Les régions côtières des Philippines sont de plus en plus exposées à des tempêtes plus violentes et à l'élévation du niveau de la mer. Pour faire face à ces risques croissants, le Fonds Princess Margriet et la Croix-Rouge néerlandaise, avec le soutien du Fonds mondial pour l'AbE (Adaptation basée sur les écosystèmes), explorent un modèle de financement innovant. Celui-ci associe finance carbone, assurance paramétrique, fonds de donateurs à effet catalyseur et structures de fonds fiduciaires pour soutenir la restauration des mangroves. Bien que les mangroves protègent les côtes, favorisent la biodiversité et stockent d'importantes quantités de « carbone bleu », les efforts de restauration pâtissent souvent d'un financement incertain. En combinant ces instruments financiers, ce modèle vise à assurer un financement pérenne de la restauration des écosystèmes tout en permettant des versements rapides d'indemnités d'assurance après des catastrophes climatiques, aidant ainsi les communautés à se relever et à restaurer plus rapidement les écosystèmes endommagés. Pour en savoir plus sur le projet, cliquez [ici](#).



©Croix Rouge - Fonds mondial pour l'AbE

Toutefois, les marchés du carbone ne constituent pas une solution universelle pour financer les SfN. L'élaboration de projets carbone de haute qualité exige une expertise technique pointue, des systèmes de suivi et de vérification robustes, des droits fonciers et des droits liés au carbone clairement établis, ainsi que des investissements initiaux considérables. Les projets doivent également démontrer leur additionnalité (le fait que les réductions d'émissions ne se seraient pas produites sans le financement carbone), leur permanence (le maintien des bénéfices liés au carbone dans la durée) et l'existence de garde-fous contre les fuites d'émissions (phénomène par lequel les émissions sont déplacées plutôt que réduites). Ces exigences peuvent constituer des obstacles pour les initiatives portées par des communautés et pour les petites organisations disposant de capacités financières ou techniques limitées.

Il est tout aussi crucial de veiller à ce que le financement carbone procure des avantages tangibles aux personnes qui gèrent les écosystèmes et en dépendent. Les projets qui omettent de reconnaître les droits locaux, d'associer les communautés à la prise de décision ou de répartir équitablement les bénéfices risquent de compromettre tant l'équité sociale que les résultats environnementaux à long terme. L'intégration d'une gouvernance solide, de mécanismes transparents de partage des bénéfices et d'une participation significative des groupes marginalisés — tels que les femmes, les jeunes, les peuples autochtones et les communautés locales — est essentielle pour garantir que les marchés du carbone contribuent à des SfN résilientes et équitables.

En fin de compte, les marchés du carbone doivent être considérés comme un outil parmi d'autres dans un paysage de financement plus vaste.

S'ils permettent de mobiliser des investissements importants et d'encourager la conservation ainsi que la restauration des écosystèmes, le carbone ne suffit pas à refléter la pleine valeur de la nature. Les multiples avantages écologiques, économiques et sociaux générés par des écosystèmes sains vont bien au-delà du carbone qu'ils stockent ; cela souligne la nécessité d'approches de financement qui prennent en compte la biodiversité et la résilience des écosystèmes, parallèlement à l'atténuation du changement climatique.

À l'honneur :

Le **dispositif d'innovation WALD** est un programme de subventions géré par l'UICN et financé par le ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) par l'intermédiaire de la banque de développement KfW. Il fournit un financement initial à des projets innovants de carbone fondés sur la nature qui ne sont pas encore en mesure d'attirer des investissements via le marché volontaire du carbone ; il les aide ainsi à se préparer à l'investissement tout en générant des bénéfices en matière d'atténuation du changement climatique, de conservation de la biodiversité et de moyens de subsistance durables. Pour en savoir plus sur cette initiative, cliquez [ici](#).



ÉLARGIR LA PERSPECTIVE AU-DELÀ DU CARBONE

Si les marchés du carbone ont permis de démontrer comment des mécanismes fondés sur le marché

peuvent mobiliser des investissements en faveur de l'action climatique, ils ne représentent qu'une seule facette de la valeur de la nature. Les écosystèmes offrent une vaste gamme de bienfaits qui vont bien au-delà de leur capacité de stockage du carbone : maintien de la biodiversité, régulation des ressources en eau, protection du littoral, soutien aux systèmes alimentaires et renforcement de la résilience face au changement climatique. Ces services écosystémiques sont le fondement de la stabilité économique et du bien-être humain ; pourtant, ils ont historiquement été sous-évalués ou exclus des processus de décision financière.

Le financement de la biodiversité² comble cette lacune en considérant la nature comme un actif productif plutôt que comme une simple externalité. Il englobe les politiques, les instruments financiers et les investissements qui soutiennent la conservation, la gestion durable et la restauration des écosystèmes, tout en générant des retombées environnementales, sociales et économiques. Plutôt que de se concentrer sur un seul service écosystémique, ce type de financement encourage l'investissement dans la santé et la résilience d'écosystèmes entiers, reconnaissant ainsi que le bon fonctionnement des systèmes naturels est essentiel à l'adaptation au changement climatique, à la pérennité des moyens de subsistance et au développement à long terme.

Cette perspective plus large influence de plus en plus les marchés financiers. Investisseurs, entreprises et gouvernements prennent conscience que l'érosion de la biodiversité fait peser des risques matériels sur les chaînes d'approvisionnement, les infrastructures, la sécurité alimentaire et la

² Le financement de la biodiversité consiste à mobiliser et à gérer des capitaux, ainsi qu'à recourir à des incitations financières et économiques, pour soutenir une gestion durable de la biodiversité (UNDP BIOFIN, s.d.).

croissance économique. Parallèlement, la protection et la restauration des écosystèmes offrent des opportunités pour réduire les risques climatiques, renforcer la résilience et créer de la valeur à long terme. L'émergence de cadres de divulgation des risques liés à la nature, de crédits biodiversité, d'obligations vertes, de paiements pour services écosystémiques et de mécanismes de financement mixte témoigne d'une volonté croissante d'intégrer la nature dans les décisions financières et les stratégies d'investissement.

Étude de cas : financer les femmes en tant que gardiennes de la nature au Costa Rica

Le programme « +Women +Nature » du Costa Rica démontre comment le financement de la biodiversité peut générer des avantages tant pour la nature que pour les populations. Piloté par le ministère de l'Environnement et de l'Énergie (MINAE) et l'initiative BIOFIN du PNUD, ce programme a mis en place des mécanismes financiers dédiés — notamment des crédits à conditions préférentielles et un meilleur accès aux paiements pour services écosystémiques — afin d'aider les femmes à surmonter les obstacles au financement dans les secteurs dépendants de la biodiversité (tels que la foresterie, l'agriculture, la pêche et l'écotourisme). En plaçant les femmes au cœur du financement de la biodiversité, l'initiative favorise des moyens de subsistance durables, renforce les efforts de conservation et montre comment une conception inclusive des mécanismes financiers peut contribuer à combler à la fois le déficit de financement de la biodiversité et les inégalités entre les sexes. Pour en savoir plus sur ce projet, cliquez [ici](#).



Pour les SfN, cette évolution représente une opportunité majeure. De nombreuses interventions de ce type — telles que la restauration des bassins versants, l'agroécologie, la conservation des mangroves et la restauration des paysages — procurent simultanément de multiples avantages. Elles permettent de séquestrer du carbone, de préserver la biodiversité, de réduire les risques de catastrophe, d'améliorer la sécurité hydrique, de soutenir les moyens de subsistance et de renforcer la capacité d'adaptation des communautés face au changement climatique. La prise en compte de l'ensemble de ces retombées peut ouvrir la voie à des sources de financement plus diversifiées et plus résilientes que les seuls marchés du carbone, favorisant ainsi le passage de projets pilotes isolés à une transformation systémique.

Toutefois, la valorisation de la biodiversité soulève également des défis considérables. Contrairement au carbone, qui peut être mesuré à l'aide d'une unité commune, la biodiversité est complexe, multidimensionnelle et dépendante du contexte. L'évaluation de la santé des écosystèmes, de la diversité des espèces et de l'intégrité écologique nécessite une base scientifique solide, des indicateurs appropriés et un suivi à long terme. Il existe par ailleurs un risque que la réduction de la biodiversité à un simple actif financier ne conduise à une simplification excessive des valeurs intrinsèques, culturelles et sociales de la nature, si les mécanismes financiers ne sont pas conçus avec soin.

À mesure que le financement en faveur de la biodiversité évolue, il sera primordial de garantir l'intégrité et l'équité de la démarche. Ce financement peut s'opérer à différentes échelles : les grands marchés mondiaux peuvent offrir une liquidité accrue et des règles standardisées, tandis que les

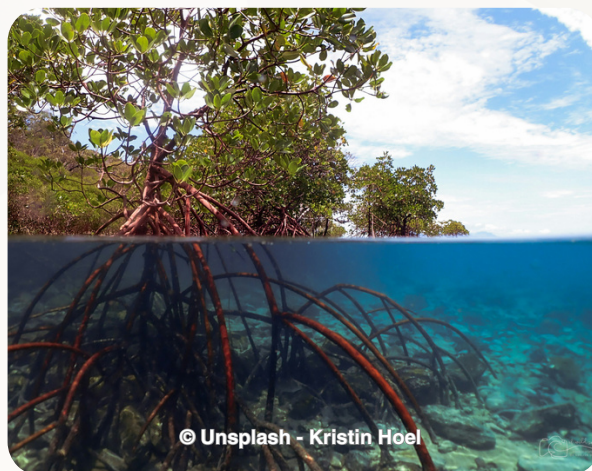
approches ancrées localement reconnaissent que la biodiversité est indissociable d'écosystèmes et de communautés spécifiques. Quel que soit le modèle de financement, les investissements doivent renforcer — et non remplacer — les efforts de conservation efficaces, en respectant les droits, les savoirs et le leadership des peuples autochtones et des communautés locales. Cela implique le recours à des approches fondées sur les droits, une gouvernance inclusive, la participation des communautés, le renforcement des capacités et un partage équitable des avantages. En définitive, élargir la perspective au-delà du carbone permet aux décideurs de reconnaître la pleine valeur des écosystèmes sains et de financer des SfN génératrices de bénéfices intégrés pour le climat, la biodiversité et les populations.

DES FLUX DE CAPITAUX À DES IMPACTS CONCRETS

À mesure que la finance innovante évolue, un consensus se dégage : la véritable mesure du succès réside dans la capacité des investissements à répondre aux besoins et aux priorités des populations bénéficiaires, tout en générant des retombées durables et équitables pour les personnes, la nature et le climat. Il s'agit de dépasser la simple logique des flux financiers (entrées et sorties) pour se concentrer sur les impacts réels engendrés par ces investissements.

Dans le cas des solutions fondées sur la nature (SfN), cela implique de reconnaître que les investissements réussis génèrent des avantages multiples et interdépendants. Une mangrove restaurée, par exemple, peut séquestrer du carbone, réduire l'érosion côtière, soutenir les activités de pêche, préserver la biodiversité et renforcer les moyens de subsistance locaux. De même, la restauration de bassins versants dégradés peut améliorer la sécurité hydrique, réduire les risques

d'inondation et accroître la résilience des écosystèmes, tout en favorisant la productivité agricole. Les approches de financement qui prennent en compte ces résultats interconnectés sont mieux à même de renforcer la résilience à long terme que celles qui se focalisent sur un objectif ou un indicateur unique.



L'obtention de ces résultats dépend non seulement de la destination des flux financiers, mais aussi de la manière dont ils sont conçus et mis en œuvre. La finance inclusive place les personnes au cœur des décisions d'investissement, en reconnaissant que les peuples autochtones, les communautés locales, les femmes et les autres détenteurs de droits ne sont pas de simples bénéficiaires de projets, mais des partenaires essentiels à leur conception, à leur mise en œuvre et à leur gestion durable. Une participation significative, une gouvernance transparente, un partage équitable des avantages et le respect des savoirs locaux sont fondamentaux pour garantir que les investissements génèrent des retombées durables et socialement justes.

Cette évolution appelle également de nouvelles approches pour mesurer la réussite. Les indicateurs financiers traditionnels, tels que le volume de capitaux mobilisés ou le nombre de projets financés, ne donnent qu'une image partielle de l'impact. De plus en plus, les gouvernements, les bailleurs de fonds, les investisseurs et les acteurs de terrain

cherchent à vérifier si les investissements améliorent la santé des écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation, réduisent la vulnérabilité et apportent des avantages concrets aux communautés. Il est plus que jamais indispensable de disposer de systèmes robustes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (SEA) pour déterminer si les investissements atteignent les résultats escomptés et pour orienter une gestion adaptative au fil du temps.

Pour les acteurs mettant en œuvre des SfN, cela représente une occasion de renforcer les arguments en faveur de l'investissement en démontrant la pleine valeur de solutions intégrées. En apportant la preuve des impacts environnementaux, sociaux et économiques, ces acteurs peuvent instaurer un climat de confiance auprès des bailleurs de fonds tout en orientant la conception de futurs mécanismes de financement qui récompensent la résilience à long terme plutôt que les rendements à court terme.

En fin de compte, le passage des flux de capitaux à un impact réel reflète une évolution plus large de la finance durable. Les marchés du carbone, le financement de la biodiversité et d'autres mécanismes financiers innovants ont chacun un rôle important à jouer, mais leur potentiel réside avant tout dans leur capacité à agir de concert pour soutenir des investissements respectueux de l'environnement, socialement inclusifs et économiquement viables. Financer les SfN ne consiste donc pas simplement à mobiliser davantage de ressources ; il s'agit de veiller à ce que chaque investissement contribue à la santé des écosystèmes, à la résilience des communautés et à un avenir plus résilient face au changement climatique.

REMERCIEMENTS

Cette note de synthèse a été élaborée par l'équipe [NAbSA](#) en s'appuyant sur les enseignements tirés de la série de webinaires « [Les mercredis de la finance : des solutions innovantes pour le climat, les populations et la nature](#) » (mai 2026), organisée par le groupe de travail de NAbSA sur la gestion des terres et des ressources naturelles. Elle reflète la synthèse et l'interprétation des échanges par l'équipe de NAbSA et vise à favoriser le partage des connaissances et l'apprentissage. Ce document a été préparé en toute indépendance ; il n'a été ni relu ni validé par les intervenants des webinaires ou leurs organisations d'appartenance.

L'équipe tient à remercier Fernande Abanda (présidente du groupe de travail) et tous les membres pour leur soutien, ainsi que les intervenants qui ont contribué au succès de cette série grâce à leur expertise : Maximiliano Bernal Temores (The Nature Conservancy), James McBreen (UICN), Stanley Fu (Fonds Princesse Margriet de la Croix-Rouge néerlandaise), John Tobin-de la Puente (Université Cornell), Alonso Martínez (PNUD), Ana Lucía Orozco Rubio (PNUD), Chloé L'Ecuyer-Sauvageau (UPA-DI), Erik Camelos Larrea (GIZ Équateur), Albert Letting (IISD) et Lansana Hassan Sowa (SiLNoRF).



[NAbSA](#)



<https://nabsaclimate.org/fr/>



nabsa@iucn.org